

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie un [rapport](#) annuel sur la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées (PD), qui donne des renseignements à jour sur la capitalisation, les placements et les évaluations actuarielles des régimes à PD enregistrés en Ontario.

Étant donné que la solvabilité des régimes de retraite continue de présenter un intérêt important, la CSFO publie des mises à jour trimestrielles sur le niveau de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à PD en Ontario afin de fournir aux intervenants des renseignements plus fréquents sur la santé des régimes de retraite en Ontario.

À titre d'organisme de réglementation des régimes de retraite en Ontario, la CSFO possède une importante base de données contenant de l'information sur chaque régime de retraite enregistré en Ontario. Le ratio de solvabilité projeté est estimé à partir de quelque 1 300 régimes de retraite à prestations déterminées, dont des régimes hybrides ayant une disposition à prestations déterminées. Chaque mise à jour utilise l'information présentée dans les derniers rapports actuariels déposés en la projetant à la fin du trimestre en question. Nous avons exclu les régimes désignés, les régimes gelés et les régimes qui ont été liquidés ou qui sont en cours de liquidation.

L'information est présentée sous forme de données agrégées pour tous les régimes de retraite enregistrés en Ontario. Même si les mises à jour ne divulguent aucune information sur un régime en particulier, elles donnent aux intervenants un cadre leur permettant de comparer le rendement de leur régime à celui d'autres régimes et à des repères pertinents.

[Rapports précédents](#)

Troisième trimestre de 2015

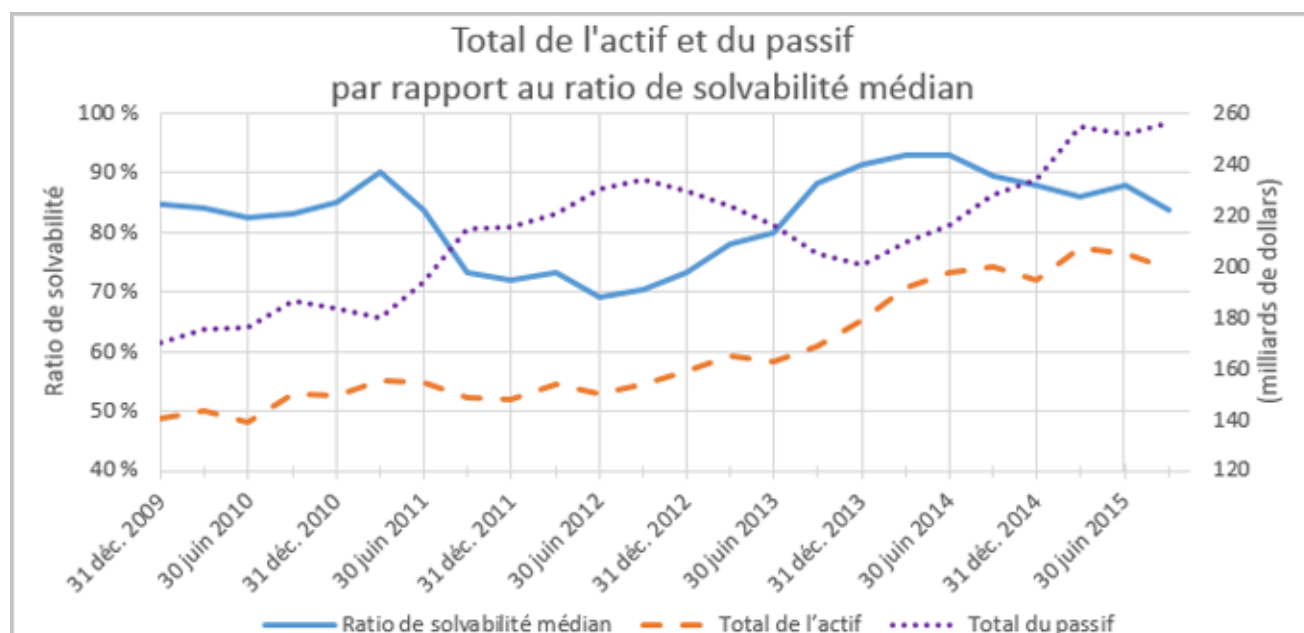
[Mise à jour au 30 septembre 2015](#)

- **Le ratio de solvabilité médian est de 84 % (par rapport à 88 % au 30 juin 2015)**
- **Pour 35 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 9 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

La hausse de 4 % du ratio de solvabilité médian estimatif depuis le 30 juin 2015 est attribuable aux facteurs suivants :

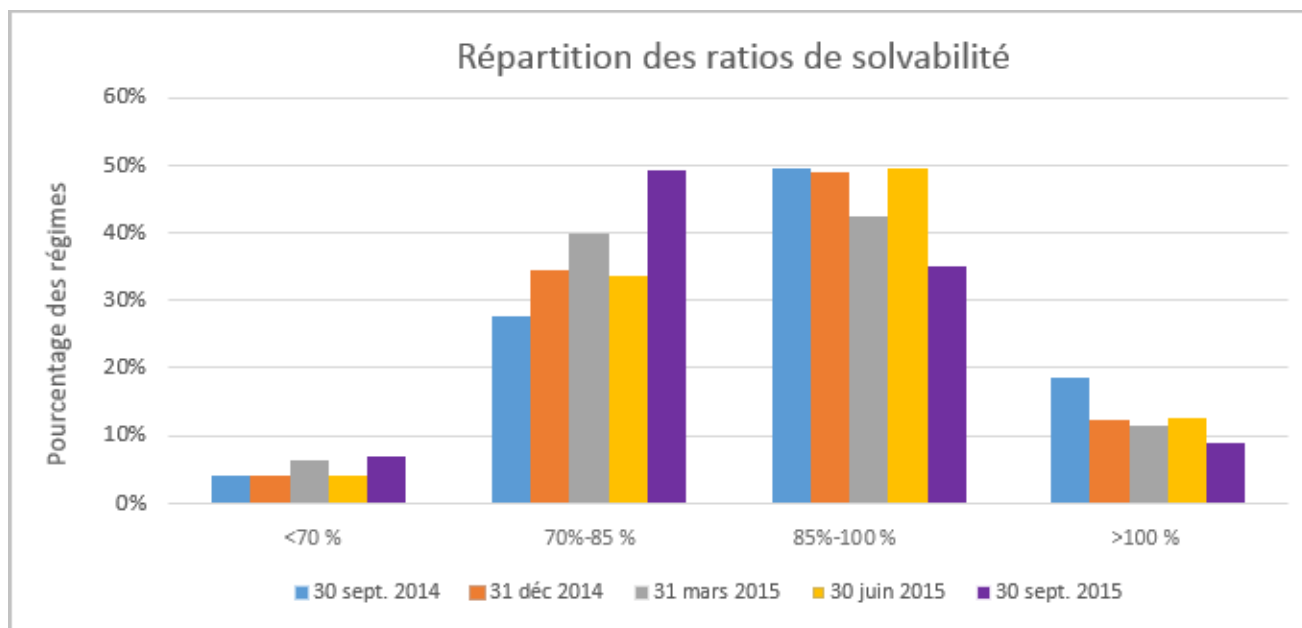
- Un rendement des placements sur la caisse de retraite modèle de -2,8 % au troisième trimestre 2015, qui ont fait baisser le ratio de 3 %;
- L'incidence nette de l'évolution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur de rachat et du taux d'actualisation relatif à la constitution de rentes, qui a fait diminuer le ratio d'un autre 1 %.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Consulter une description accessible de l'actif, du passif et du ratio de solvabilité médian \(graphique linéaire\)](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Consulter une description accessible de la répartition des ratios de solvabilité \(graphique à barres\)](#)

Méthode et hypothèses :

- Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2015 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - Les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite telles qu'indiquées dans le dernier rapport actuariel déposé; les coûts d'administration du régime ne seraient pas pris en compte.
- Les rendements trimestriels supposés des différentes catégories d'actif pour 2015 sont indiqués dans le tableau qui suit. La caisse de retraite modèle a obtenu un taux de rendement de 1,2 % du début de l'exercice jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2015. Ces taux de rendement (dollars canadiens) ont été établis en fonction d'un actif ayant la composition suivante : 45 % d'investissements à revenu fixe, 30 % d'actions canadiennes et 25 % d'actions étrangères.

2015	TSX Canada	MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX	Rendement total de la caisse de retraite modèle
1er trimestre	2,6%	11,9%	4,2%	5,7%
2e trimestre	-1,6%	-1,1%	-1,7%	-1,5%
3e trimestre	-7,9%	-1,7%	0,1%	-2,8%

Depuis le début de l'exercice	-7,0%	8,8%	2,5%	1,2%
-------------------------------	-------	------	------	------

3. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente ¹
30 juin 2015	Intérêt : 2,20 % pendant dix ans, 3,60 % par la suite Mortalité : Table 1994 UP générationnelle	Intérêt : 2,51 % Mortalité : Table 1994 UP générationnelle
30 sept. 2015	Intérêt : 2,00 % pendant dix ans, 3,70 % par la suite Mortalité : Table 1994 UP générationnelle	Intérêt : 2,39 % Mortalité : Table 1994 UP générationnelle

¹ En fonction d'un bloc illustratif de moyenne durée